



REPUBLIQUE DE GUINEE



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT



UNION EUROPEENNE

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION NATIONALE DES ROUTES NATIONALES

UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

(Services de consultants individuels)

**Secteur des Transports**

**N° d'Identification du projet :** P-Z1-DB0-160 ; P-Z1-DB0-162, P-Z1-DB0-221 et P-Z1-DB0-250

**Référence de l'avis :** N° 09C/MITP/CAB/DNRN/UGP-BAD du 14/07/ 2023

**Intitulé de la mission :** Recrutement de deux (02) assistants en acquisition au sein de l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu des financements du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir les coûts des projets routiers financés par ce Groupe. Il s'agit actuellement i) du Projet de route Lola-N 'Zoo-frontière de la Côte d'Ivoire en cours de réalisation dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du fleuve Mano (PAR-FT/UFM) en cours d'exécution, ii) du Projet de route Coyah-Farmoréah-frontière de Sierra Leone, également en cours d'exécution, iii) du Projet multinational de route Boké-Québo entre la Guinée et la Guinée Bissau en cours de démarrage et iv) le Programme d'aménagement de routes et de facilitation du transport au sein de l'Union du Fleuve Mano – Phase 3 qui est en cours de démarrage. Le portefeuille devrait se renforcer avec de nouvelles opérations pour le secteur des transports dans les années à venir.

L'Unité de Gestion des Projets de la Banque Africaine de Développement (UGP-BAD) est l'organe unique chargé du suivi de l'exécution des projets de transports financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces prêts et dons pour financer les contrats de services de deux (02) assistants en acquisition au sein de l'équipe de l'UGP-BAD.

Placés sous la responsabilité du Spécialiste en Passation des Marchés chargé des acquisitions de l'Unité de Gestion des Projets BAD (UGP-BAD), les assistants en acquisition seront responsables des activités de passation des marchés du projet dont ils seront en charge.

Plus particulièrement, les assistants en acquisition seront chargés de :

- Assurer la confection et le suivi des dossiers relatifs à la passation des marchés concernés, en rapport avec les administrations compétentes ;
- Veiller à l'application des dispositions d'exécution technique et du manuel de procédures administratives, comptables et financières, approuvés par décisions du Ministre des Infrastructures et des Travaux Publics dans la gestion des processus d'acquisition ;
- Elaborer le plan de passation annuel suivant le plan de travail budget annuel (PTBA) et le calendrier d'exécution des projets ;
- S'assurer de la bonne application des règles de procédure de la BAD et d'autres bailleurs en matière d'acquisition des biens, travaux, services et de décaissement ;

- Contribuer à la préparation des budgets de fonctionnement ;
- Mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet (manuel, modèle de document type, document de suivi de Passation et exécution des marchés, etc.) ;
- Mettre en place un mécanisme de contrôle interne pour assurer l'intégrité et l'éthique dans la passation et l'exécution des marchés du projet ;
- Mettre en place un système simple de gestion de passation des marchés orienté vers l'atteinte des objectifs du projet comprenant : la planification des opérations de passation des marchés, le suivi de l'avancement et l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés ;
- Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ;
- Procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans le plan de passation des marchés ;
- Préparer les contrats/marchés (bons de commande, lettres de commandes, conventions de financement) et veiller à leurs signatures et approbations par les personnes habilitées suivant le manuel de procédure approuvé du projet et dans le respect des seuils applicables ;
- Suivre l'exécution des marchés et tenue des registres à cet effet ;
- Participer à la réception des travaux et fournitures de biens et services, y compris la rédaction des procès-verbaux y afférents ;
- Elaborer les rapports d'exécution des marchés prescrits par le manuel des procédures du projet et tout autre rapport lié à la passation de marchés qui pourrait être demandé ;
- Mettre en place un système d'archivage des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents du marché, y inclus les documents relatifs aux paiements ;
- Faciliter à l'expert en acquisition, la réalisation des audits et revues à posteriori de la passation des marchés, et veiller à la mise en œuvre des recommandations qui en découlent.

La durée du contrat sera d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin des projets.

**Les termes de référence de la mission peuvent être téléchargés à travers le lien :**

[https://drive.google.com/file/d/11aIsGXD3w\\_Xl2AJVQUieqImMJBx7rLEC/view?usp=drive\\_link](https://drive.google.com/file/d/11aIsGXD3w_Xl2AJVQUieqImMJBx7rLEC/view?usp=drive_link)

Le Ministère des Infrastructures et des Travaux Publics à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (*documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.*).

**Qualification et expériences requises des consultants :**

Les consultants doivent posséder les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau (BAC+3) en Administration, Economie et Finances, Droit, comptabilité, Ingénieur Génie Civil, Ponts et Chaussées ou tout autre discipline connexe;
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience générale professionnelle dans le domaine de passation des marchés ;

- Une expérience spécifique professionnelle d'au moins une (01) année au sein d'un projet financé par la Banque africaine de développement ou tout autre partenaire au développement en qualité d'assistant en acquisition ;
- Maîtriser parfaitement la langue française justifiée par la qualité de la lettre de motivation,
- Maîtrise de l'outil informatique notamment les logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) justifier par des attestations ou certificats ;
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

I	<b>Qualification d'ordre général</b>	<b>10 points</b>
i)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme de niveau (BAC+3) en Administration, Economie et Finances, Droit, comptabilité, Ingénieur Génie Civil, Ponts et Chaussés ou tout autre discipline connexe ;</li> <li>• <b>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</b></li> </ul>	
ii)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une formation spécifique justifiée en passation des marchés ;</li> <li>• Aucune formation spécifique justifiée</li> </ul>	10 points 0 point
II	<b>Expériences générales</b>	<b>30 points</b>
i)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au moins trois (3) ans d'expérience générale dans l'administration des projets publics ou dans la passation des marchés ;</li> <li>• Moins de trois (3) ans d'expérience générale</li> </ul>	20 points 0 point
ii)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de trois (3) ans d'expérience générale professionnelle dans l'administration des projets publics ou dans la passation des marchés dont <b>5 point</b> par année d'expérience jusqu'à concurrence de 10 points</li> </ul>	10 points
III	<b>Expériences Spécifiques</b>	<b>45 points</b>
i)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une expérience professionnelle justifiée d'au moins une (01) mission au sein d'un projet financé par la Banque africaine de développement ou tout autre partenaire au développement en qualité d'assistant en acquisition ;</li> <li>• Aucune expérience justifiée</li> </ul>	30 points 0 point

ii)	• Plus d'une (1) expérience spécifique professionnelle justifiée dont 5 points par mission jusqu'à concurrence de 15 points	15 points	
<b>IV</b>	<b>Connaissance linguistique et informatique</b>		<b>15 points</b>
i)	• Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word, power Point ; Outlook etc...)	5 points	
ii)	• Connaissance justifiée en gestion des projets ; • Aucune Connaissance justifiée en gestion des projets	5 points 0 point	
iii)	• Maîtrise parfaite de la langue française	5 points	
<b>Total</b>			<b>100 points</b>

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Les deux (02) candidat(e)s ayant obtenu les notes totales les plus élevées et supérieures au score minimum ci-dessus seront invité(e)s à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évalué pour le critère n°III sera sélectionné(e).

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de candidature adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-BAD ;
- Un CV détaillé faisant état de la formation, de l'expérience professionnelle et des missions similaires. Ce CV, actualisé avec adresse électronique, doit comporter la date de début et de fin de chaque expérience professionnelle;
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Les copies des attestations des références similaires exécutées au compte de l'administration ou des projets de développement ;
- Les copies des attestations et certificats de formations ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessus aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

E-mail : [amara.diabate@ugp-bad.com](mailto:amara.diabate@ugp-bad.com) et [karimsangare86@gmail.com](mailto:karimsangare86@gmail.com)

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus et déposés la version papier à l'adresse suivante :

**Ministère des Infrastructures et des travaux publics / Direction Nationale des Routes Nationales**  
**Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble MISS POKOU, Appartement 7A, Quartier Téménétaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 08/08/2023 à 09 heures 30 minutes (GMT) et y porter expressément la mention « manifestation d'intérêt pour le recrutement de deux (02) assistants en acquisition au sein de l'UGP-BAD ».**

Conakry le 14/07/2023

Le Coordonnateur

Amara DIABATE

